

DIPLÔMES PARAMÉDICAUX ET SOCIAUX



EQUIVALENCES INTERNATIONALES

Pour toute demande relative à la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles des ressortissants communautaires diplômés du secteur paramédical, contacter :

dreets-ge.cae@dreets.gouv.fr

Détails de la procédure sur notre [site internet](#)
Télécharger [le dossier](#)

EQUIVALENCE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

Joindre :

- la photocopie de votre CNI recto-verso ou passeport en cours de validité ;
- votre adresse postale ;
- la photocopie de votre diplôme ;
- le cas échéant, pour les demandes concernant la suisse, votre numéro d'enregistrement auprès de la Croix-Rouge Suisse.

PERTE DE DIPLÔMES ?

Merci de cliquer [ici](#)

Authentification diplômes

Joindre la copie du diplôme et la photocopie de la CNI recto-verso ou passeport en cours de validité du récipiendaire.

Attestation de conformité

Joindre :

- La photocopie de votre CNI recto-verso ou passeport en cours de validité ;
- Votre adresse postale ;
- La photocopie de votre diplôme ;
- Le cas échéant, pour les demandes concernant la suisse, votre numéro d'enregistrement auprès de la Croix-Rouge Suisse.

Changement d'état civil

Joindre :

- l'original de l'ancien diplôme ;
- une photocopie du jugement relatif au changement de nom, prénom... ainsi que toutes les pièces justificatives utiles à prouver l'état civil de la personne (carte nationale d'identité, etc.)

DIPLÔMES D'ÉTAT PARAMÉDICAUX

- Diplôme d'Etat masseur kinésithérapeute
- Diplôme d'État infirmier, infirmier puériculteur, infirmier anesthésiste, infirmier bloc opératoire, infirmier en psychiatrie
- Diplôme d'État de Pédicurie-Podologie
- Diplôme d'État d'aide-soignant
- Diplôme d'État d'ambulancier
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture Diplôme d'État de psychomotricien
- Diplôme d'État de préparateur en pharmacie hospitalière
- Diplôme d'État de cadre de santé
- Diplôme d'État de manipulateur
- Diplôme d'État d'électroradiologie médicale Diplôme d'État d'ergothérapeute

DIPLÔMES D'ÉTAT SOCIAUX

- Diplôme d'État d'assistant(e) de service social (DEASS)
- Diplôme d'État de technicien d'intervention sociale et familiale (DETISF)
- Diplôme d'État d'assistant familial(e) (DEAF)
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif (ve) et social(e) (DEAES)
- Diplôme d'État de médiateur familial(e) (DEMF)
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)
- Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- Certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels (CAEGADV)

Nous contacter



Par téléphone

06 64 58 18 17

(Permanence téléphonique tous les jours ouvrés de 9h30 à 11h30)

Important : aucune demande présentée par SMS ou message vocal ne sera traitée. Si le poste est occupé, il vous est donc conseillé de rappeler.



Par messagerie

Diplômes paramédicaux

dreets-ge.paramedical-diplomes@dreets.gouv.fr

Diplômes sociaux

dreets-ge.social-diplomes@dreets.gouv.fr

Commission autorisation exercice (CAE)

dreets-ge.cae@dreets.gouv.fr

COMMISSION RÉGIONALE D'ÉQUIVALENCE

La Commission Régionale d'Équivalence est chargée de se prononcer sur les équivalences de diplômes et/ou de titres de formation obtenus en France. Elle examine également les diplômes et/ou titres de formation obtenus dans la Communauté Européenne.

Cette commission est essentielle pour accéder aux concours de la fonction publique hospitalière. Elle évalue la conformité des diplômes et/ou titres de formation requis pour les corps et grades de fonctionnaires hospitaliers. Parfois, cette évaluation peut être complétée par l'expérience professionnelle. Cela s'applique notamment dans le cas où ces diplômes et/ou titres de formation ne correspondent pas à la réglementation du concours de recrutement.

Les candidats au concours doivent déposer leur demande de reconnaissance d'équivalence accompagnée des pièces à fournir obligatoirement à l'établissement organisateur du concours.

Télécharger le dossier